

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-264 SERVICES A LA POPULATION

SA Stade Brestois 29 : Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du Stade Brestois 29 pour la saison 2018 - 2019.

Le rapporteur, M. Patrick APPERE
donne lecture du rapport suivant

SERVICES A LA POPULATION – SA Stade Brestois 29 : Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du Stade Brestois 29 pour la saison 2018 - 2019.

EXPOSE DES MOTIFS

Le soutien aux structures contribuant à la formation des joueurs professionnels relève de la compétence de Brest métropole en matière de soutien au sport professionnel. La Société Anonyme (SA) Stade Brestois 29 a décidé la création d'un centre de formation dont l'objectif est de former des jeunes footballeurs à une carrière professionnelle, tout en leur permettant de bénéficier d'une scolarité adaptée.

Le centre de formation du Stade Brestois 29 a été agréé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

La SA Stade Brestois 29 sollicite une aide de Brest métropole pour le fonctionnement de ce centre de formation.

Dans le cadre de l'exercice des missions de la métropole dans le domaine du sport professionnel, il est proposé au Bureau de la métropole d'autoriser le versement à la SA Stade Brestois 29 d'une subvention de 48 000 € pour la saison sportive 2018-2019.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver la convention financière (saison 2018-2019) entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29 ci jointe, pour le centre de formation, portant attribution d'une subvention, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.

Décision du Bureau de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Abstention: Le groupe Europe Ecologie Les Verts

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION ATTRACTIVITE-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI-SOLIDARITE : FAVORABLE A LA MAJORITE